

## Mesures COVID-19

Nos activités sont conditionnées par la mise en place de règles imposées par les autorités visant à garantir la sécurité et la santé de tous dans le contexte de pandémie.

**Toute personne participant à l'événement devra s'engager à les respecter.**

Le Circuit de Mettet a prévu une série de mesures visant à faciliter la vie de chacun : distributeurs de gel hydroalcoolique, désinfection et entretien plus régulier des sanitaires et du matériel utilisé, communication à des endroits spécifiques des règles de sécurité, protection du personnel, etc....

Au niveau médical et intervention « piste », les méthodes de travail ont également été revues et adaptées pour répondre aux nouvelles normes.

Règles générales (et de bon sens) :

1. Respect de la distanciation sociale (1,5m)
2. Respect des règles d'hygiène
3. Eviter le plus possible la nécessité d'un contact prolongé entre les personnes et les interactions entre les participants
4. Port obligatoire du masque, excepté pendant la pratique de l'activité (cette exception n'est pas valable pour un pilote et un passager dans une voiture)
5. Obligation de limiter le nombre de personnes présentes au strict minimum, soit un accompagnant par pilote
6. Sensibiliser et s'engager à ne pas participer aux activités en cas de symptômes
7. Toilettes accessibles, douches pas disponibles
8. Paiements : évitez les paiements cash sur place, le paiement anticipé est plus important que jamais
9. Accueil : Inscription administrative et distribution transpondeurs : respect strict des règles de distanciation physique et d'hygiène.

Veillez fournir votre document d'assurance déjà rempli et signé chez vous

10. Privilégier l'utilisation des différents documents via le digital